



Contact ESU n°161

Dossier spécial 18 Septembre 2020

**Il y a 50 ans : du Congrès d'Orléans (avril 1970)
à la scission de l'UNEF (janvier 1971)**

En trois actes les ESU et la fin de « l'UNEF unitaire »



La tribune du 58^{ème} Congrès de l'UNEF à Orléans

Acte I : Le Congrès d'ORLEANS consacre la « balkanisation » de l'UNEF

Les rapports de forces au 58^{ème} Congrès de l'UNEF - 2 au 5 avril 1970

Le rapport d'activité du BN sortant (tendance PSU) est rejeté par 1099 contre¹, 597 pour, 48 abstentions et 43 NPPV ², **mais il n'existe aucune majorité alternative à la majorité relative qu'il représente**, ce que prouve en fin de Congrès l'élection du nouveau BN, effectuée contradictoirement entre trois listes :

CHASSINE (courant ESU, soutenu par « HR ³ »)	824 mandats	(46,3%)
SERAC (tendance AJS)	610	(34,3%)
KONOPNICKI (tendance « Unef-renouveau »)	304	(17,1%)
Divers : 22 abstentions, 19 NPPV, 1 blanc (!)	42	(2,3%)

Total	1738 mandats	

Il est étonnant de constater qu'à quatre ans de distance (par rapport au Congrès de Grenoble en 1966), le BN de tendance PSU dispose à lui seul au sein de l'UNEF de la même proportion de mandats (et même un peu plus) que celle dont disposait lors de son élection à Pâques 1966 la majorité composite NALLET/TERREL/VANDENBURIE ⁴ ..., qui n'était pas considéré comme un "bureau minoritaire", qualificatif appliqué au bureau élu à Orléans.

Le constat d'une majorité relative acquise au nouveau BN n'est d'ailleurs pas remis en cause par les contestations émises par l'UNEF-Renouveau sur les invalidations (justifiées) qui l'ont frappée ; en ce qui concerne les accusations alors portées au sujet de l'AJS, on peut estimer

¹ Le vote « contre » émane de la conjonction de toutes les oppositions, y compris les « marxistes- léninistes » (cf note infra), ce qui enlève au vote en faveur du BN non seulement les structures tenues par eux, mais aussi celles (rares) qui sont tenues en commun avec eux par les étudiants du PSU.

² Soit un total de 1787 mandats sur les 1798 validés (11 absents)

Le paiement des cartes UNEF 1969/70 (15 Francs) s'est effectué sur la base de répartition suivante : 4 F pour le CA de base, 4 F pour l'AGE de ville, 7 F pour le BN UNEF, dont 1 F à reverser par ce dernier aux Offices.

³ Le courant « marxiste-léniniste » Humanité Rouge (d'ailleurs alors très proche de l'implosion politique) représente « stricto sensu » 10,7 % des mandats du Congrès ; les structures de tendance PSU qui soutiennent le nouveau BN représentent donc de toutes façons à elles seules une majorité relative même sans HR (35,7 %)

⁴ le BN de Grenoble 1966 est élu par 145 mandats « pour », 87, « contre », 76 abstentions et 108 NPPV ; on voit que sur un total de 416 mandats qui ont manifesté un vote (y compris en « ne prenant pas part au vote », ce qui, à l'UNEF à cette époque, constitue le plus souvent une prise de position en soi, d'ailleurs plutôt qualifiée de « refus de vote » que de « NPPV »), le « BN TERREL » n'a recueilli, avec 35 % des voix (et même 31,5% seulement, si l'on se réfère aux 460 mandats représentés au Congrès : 247 province et 213 Paris) , qu'une « majorité très relative » , inférieure même à celle que recueilleront les ESU en 1970 au congrès d'ORLEANS

que sa représentation a pu être « gonflée » de 86 mandats au total dans les structures qu'elle contrôlait (sans que le BN ait pu en apporter la preuve, si bien qu'ils n'ont pas été invalidés).



La tribune en action

.....et la même vue par la caricature :



NOUVELLES DU SPORT

Le championnat du monde des écraseurs de mouches bat son plein. Les magnifiques athlètes frappent dans un style qui arrache des cris d'enthousiasme aux spectateurs. A l'heure où nous mettons sous presse, la victoire est encore incertaine.

Le bureau CHASSINE, élu "pour gérer politiquement la crise" (et dénommé "bureau de gestion de crise") comprend 11 membres : Président : J.P. CHASSINE (Poitiers- Droit) ; Secrétaire Général : Gérard

MOURET (Lyon socio) ; Trésorier : Pierre MOINE, (Paris Sc. Eco) ; Vice -Présidents : Pascal DORIVAL (Paris Sciences éco) ; Gérard GALLAND (Paris Sciences) ; François PERONNET (UGE) ; Yves GRISZAY, (Nanterre droit) ; Dominique RUEFF (CHU Cochin) ; Claude GERARD, (Lettres modernes St Etienne) ; Jean DAVID (Paris Sc Po) ; Nelly MARTIN (Paris -Sc Eco) ⁵

A noter que, contrairement au congrès de Marseille, la **Commission de contrôle** de l'UNEF, dont le rôle a été important dans la préparation du Congrès, et qui est présidée par le conseiller juridique de l'UNEF, Henri COUDY, **est représentative des trois courants qui se sont affrontés au Congrès** ; sur proposition du BN sortant, elle comprend en effet :

- Marc GENTES et Jean-Laurent CASCARANO pour le BN,
- Michel SERAC pour la tendance AJS
- et Guy KONOPNICKI pour l'Unef-Renouveau ;

elle est de ce fait élue à l'unanimité, ce qui ne sera pas sans importance lors de la scission de janvier 1971⁶.

Pour rejoindre l'association ESU, merci de renvoyer par la poste le formulaire ci-dessous rempli et accompagné d'un chèque de 10 euros à l'adresse de l'association :

Association ESU-PSU et UNEF années soixante – 40 rue de Malte – 75011 Paris

Nom :	Prénom :
Adresse postale :	
Adresse électronique :	
Téléphone :	Téléphone portable :
<i>J'adhère à l'association en 2020</i>	
<i>Je joins un chèque de <u>10 euros</u> à l'ordre de : « Association ESU-PSU ET UNEF, ANNEES 60 »</i>	
Date :	Signature :

⁵ Moine, Griszay, Gérard, David, Martin sont les pseudonymes respectivement de Pierre Masson, Louis Adam, Jean-Paul Martin, Jean Mendelson et Sophie Sayanoff

⁶ Lors de laquelle l'affrontement AJS - UEC se fera à partir d'une répartition des mandats à peine modifiée par rapport au vote final d'Orléans : 628 mandats "unité syndicale" contre 320 "UNEF-renouveau", au lieu de 610 contre 304

Acte II : Les ESU dans l'impasse : le départ de l'UNEF

Petite chronologie de la période octobre/décembre 1970

3 octobre : parution d'un « DIRECTIVES », supplément au n° 202, consacré aux « informations sur le front de lutte universitaire », ouvert par une introduction de Jean-Marie VINCENT qui développe la nouvelle ligne du PSU : « la création d'une fraction révolutionnaire interne et externe à l'UNEF » ; il note cependant « ... il est indispensable de ne pas partir sur des bases trop minoritaires ».

9 octobre : Charles Berg, qui avait demandé une entrevue au BN de l'UNEF, annonce la création de sa fraction syndicale. En fait, il y a bien longtemps qu'elle existe, mais il s'agit pour lui de l'officialiser : ce sera chose faite le 5 décembre⁷, au centre universitaire Dauphine, à l'issue d'une rencontre nationale, avec la création d'une « Tendance pour l'unité syndicale » appelée à un avenir pluri-décennal. En attendant, l'AJS occupe les locaux de l'UNEF le 19 octobre....

18 octobre : Collectif national de l'UNEF, préparé par une « infra » des ESU le 17 à 14h30 au PSU ; ce collectif avait été reporté du fait des difficultés du BN à la rentrée

24 octobre : réunion nationale d'une nouvelle tendance ESU en formation autour notamment des sections de Médecine-Paris et de Montpellier... entre lesquelles apparaissent cependant immédiatement des divergences de fond, notamment à propos de l'exclusion de l'Unef-renouveau, prônée par Montpellier, alors que le texte de médecine rejette « l'exclusion des réformistes et des révisionnistes à court terme »

24/25 octobre : assemblée générale de l'UGE interrompue physiquement par l'«Unef-Renouveau » qui conteste le mode de représentation (basé comme à l'accoutumée sur les cartes de l'année précédente), et les mandats du Congrès UGE du mois de mai précédent, à Châtenay-Malabry (78% pour le BN, tendance ESU, et 22 % pour l'opposition , tendance « Unef-Renouveau »)

24/25 octobre également : à Marseille, « stage national » de la « tendance TERRAY » (maoïsante) au sein du PSU, en présence d'une centaine de participants : adhérents du PSU mais aussi quelques autres militants proches ou organisés dans d'autres groupes ; le compte-rendu en est effectué par Bernard Frevaque, Henri Rouilleault et Alain Salmon ; à l'issue de cette réunion, la « Gauche Révolutionnaire » (GR) se met en place en tant que tendance organisée, avec ses propres bulletins réguliers⁸.

⁷ cf article du monde du 8 décembre , sous la rubrique : « enseignement » : Création au sein de l'UNEF d'une « tendance pour l'unité syndicale »

⁸ GR n° 1 : 15 novembre 1970 ; n) 2 : 10 janvier 1971 ; n° 3 : 15 février ; n° 4/5 : 15 mai ; le directeur-gérant en est Pierre Bauby. La composante ESU de la GR affiche comme objectif de « préparer politiquement la scission de masse dans l'UNEF » (texte Adam – Coudy – Rouilleault fin 1970)

8 novembre : à l'ENSET, nouvelle AG de l'UGE , non déclarée ouverte par le BN en raison de la pression physique de l'Unef-Renouveau, qui déclare finalement avoir tenu l'AG et élu un nouveau bureau présidé par Michel Colin, élève de l'Institut national Agronomique ; ce bureau auto-proclamé va occuper les locaux de l'UGE au 71, rue d'Aboukir (2^{ème} arrondissement)

Fin octobre / début novembre 1970⁹ : « intervention de Michel Rocard à l'Hôtel Moderne¹⁰ » ; elle commence par cet aveu : « alors oui, l'UNEF, le problème de l'UNEF est insoluble », et plus loin, l'affirmation : « Quel est le sens de notre bataille dans ce secteur ? C'est de préserver l'UNEF pour des temps meilleurs »

11 novembre : réunion des sections étudiantes de la région Parisienne, convoquée par le BN du PSU pour annoncer les décisions de la DPN ; le bureau fédéral de Paris s'insurge contre cette convocation, et prévoit la mise en place d'une coordination des ESU de la RP pour le 14 novembre

14/15 novembre : réunion nationale des CA UGE soutenant le bureau national UGE Frachet (tendance majoritaire de l'UGE autour des ESU)

28/29 novembre : réunion nationale à PARIS d'une centaine d'étudiants PSU et/ou proches du BN de l'UNEF (auto-proclamée « l'UNEF des Comités de Lutte ») ;

- à l'issue de cette réunion est publié un communiqué de presse présenté – et/ou compris extérieurement - comme émanant du BN de l'UNEF, et prônant l'exclusion des « comités Unef-participationnistes » ; ce texte est démenti le soir même (29/11 à 21h) par un communiqué de presse officiel du BN de l'UNEF, sans pour autant mettre fin à une confusion grandissante ;
- en tout état de cause, est diffusé après cette réunion des 28/29 novembre un texte (dit « texte Caroz »), revêtu de 16 signatures¹¹ de militants ESU ou proches, qui s'élève contre la ligne dite de « l'UNEF à tout prix », et qui annonce la création d'un « collectif de direction » contre la participation ; il condamne le putsch de l'UEC à l'UGE.

1^{er} décembre : en vue des élections municipales de 1971, un projet de déclaration commune du PCF et du PSU fait l'objet d'un accord de leurs délégations¹²

⁹ Non datée, elle a été citée dans la presse et notamment par l'Humanité du 6 novembre, ce qui autorise la période de datation proposée.

¹⁰ C'est ainsi qu'elle est titrée ; elle comporte nombre d'observations à caractère quasi-sociologique sur le milieu militant étudiant à cette époque qui sont remarquables de lucidité, surtout par le fait qu'il a eu le courage de les exprimer à ce moment-là (appréciation personnelle du rédacteur)

¹¹ Parmi lesquelles celles du Président de l'UNEF (J-P Chassine), de J. Sauvageot, de 4 membres du BN de l'UGE (Robert Frachet, Christian Caroz, Bernard Gazet, Nicole Pinet) et celle de Sophie Sayanoff, qui faisait précédemment partie de la tendance « Dauphine » au sein des ESU

¹² Suite à la remise en cause ultérieure par le bureau politique du parti communiste de ce projet d'accord, le PSU rompt officiellement le 20 janvier suivant les négociations nationales avec le PCF sur les élections municipales

4 décembre : convocation par R. CHAPUIS d'une réunion du Collectif national enseignement du PSU pour le vendredi 11 décembre, avec, en premier point de l'ordre du jour : « information sur les problèmes étudiants »

7 décembre 1970 : réunion du bureau national du PSU, qui décide que les ESU doivent quitter l'UNEF, par un texte de quatre pages disant notamment (voir texte intégral par ailleurs ; les passages soulignés le sont dans le texte original) :

« 1 - Le présent texte, élaboré après consultation de camarades représentatifs de différents courants des étudiants du PSU ¹³....

2 – Le bureau de l'UNEF convoquera la commission de contrôle ¹⁴ dans le courant de cette semaine ; Il lui remettra l'ensemble des cartes UNEF à charge pour cette commission de veiller à leur distribution.

Le Collectif de l'UNEF sera convoqué dès le début de janvier avec comme point unique à l'ordre du jour la démission du bureau national

Le point 3 précise : « le PSU est prêt à prendre les contacts nécessaires pour empêcher – compte-tenu de la répartition des mandats à l'intérieur du collectif- l'élection en janvier d'une direction Unef-renouveau...Il est prêt à discuter avec l'AJS de cet objectif limité... »

Le point 4 précise : « la démission du BN aura pour conséquence immédiate d'amener les CA qui soutenaient ce dernier à quitter l'UNEF ; elle ouvrira d'autre part la voie au regroupement de l'ensemble des organisations révolutionnaires au sein d'une nouvelle organisation de masse

Suite à cette décision, Pascal Dorival et François Péronnet remettent à J-P Chassine leur lettre de démission du BN de l'UNEF ; Marc Gentes fait de même pour la Commission de Contrôle de l'UNEF ; toutes ces lettres sont symboliquement datées du 7 décembre.

8 décembre : premier projet d'un texte d'analyse, rédigé par Pascal DORIVAL , sur la situation créée par la décision du PSU relative à l'UNEF, exprimant la position du groupe de militants opposés au départ de l'UNEF, groupe comprenant notamment : Georges-Clément Alhadef, Jean-Michel Castay, Pascal Dorival, Marc Gentes, Ronan Le Berre, François Péronnet ; ultérieurement développé, et diffusé en janvier 1971, ce texte , intitulé « Le fonds du problème », renvoie notamment aux questions de fond posées au sein du PSU.

12 décembre : assemblée d'information des étudiants du PSU, à qui sont communiquées officiellement **les nouvelles orientations du parti concernant le départ des ESU de l'UNEF** ; c'est Jean-Marie VINCENT qui intervient pour le BN du PSU et qui précise : « il est évident qu'à plus ou moins brève échéance l'UNEF tombera entre les mains de l'UNEF-Renouveau ; ceci dit, ce qui est à envisager comme mesures nous permettant d'avoir un délai un peu plus long pour organiser notre propre dispositif, c'est de faire tout pour que le BN de l'UNEF tombe au moins provisoirement entre les mains de l'AJS »

14 décembre : réunion de la Commission de contrôle de l'UNEF

¹³ Il s'agit là d'une reconnaissance formelle par le BN du PSU de la « balkanisation » des ESU !

¹⁴ Dont le rôle est ainsi mis en avant ; cf Congrès d'ORLEANS

Acte III : La Scission de l'UNEF en janvier 1971

Le collectif national de l'UNEF du 10 janvier 1971 après le départ du PSU

Après avoir condamné ensemble la démission du BN de l'UNEF qui avait été élu à Orléans, et son départ du collectif en même temps que les représentants de son orientation (motion NENY : « *Ils ont déserté ! L'UNEF vit, l'UNEF vivra !* »¹⁵), l'AJS (« UNEF unité syndicale ») et l'UEC (« Unef-renouveau ») s'affrontent immédiatement pour le contrôle de l'organisation.

L'UNEF-renouveau propose que le 59^{ème} Congrès de l'UNEF se tienne à Orsay (qu'elle contrôle) du 20 au 23 février, et que la commission de contrôle de l'UNEF soit « *la seule habilitée à administrer l'UNEF jusqu'au Congrès* » puisque qu'elle est le seul organe statutaire élu à l'unanimité par le 58^{ème} Congrès¹⁶. Cette motion est repoussée par **628 voix (AJS) contre 320** ; une seconde motion sur le rôle de la Commission de Contrôle, allant dans le même sens, est repoussée dans les mêmes conditions.

Seule est acceptée (à l'unanimité de ce fait) une motion UNEF-renouveau spécifiant : « *la commission de contrôle de l'UNEF conserve bien évidemment les responsabilités qu'elle assume depuis la rentrée en ce qui concerne la diffusion des cartes* ». Ces responsabilités sont encadrées, car l'AJS / US fait voter (à l'unanimité également)

- « *qu'aucune AG électorale pour le Congrès ne pourra être annoncée avant le 20 janvier* » ;
- « *que dans les CA ou les AGE où il a été procédé par la commission de Contrôle à des remises de cartes, il ne pourra y avoir convocation d'AG électorale avant 8 jours pour permettre une campagne de syndicalisation* ».

En outre et surtout, l'AJS/US, contrairement à la position de l'UNEF-renouveau sur le rôle de la Commission de contrôle, fait décider, toujours par 628 voix contre 320 :

- « ***la seule instance régulière de l'UNEF est le Collectif National*** ¹⁷***qui doit prendre en charge la préparation du Congrès*** », et, pour ce faire, il
- « ***désigne en son sein une délégation permanente de 9 membres***, composée démocratiquement au prorata des courants de l'UNEF, soit 4¹⁸, 3 et 2 membres, ***chargée d'assumer la permanence de l'UNEF*** »et à laquelle, en réalité, sont accordés tous pouvoirs jusqu'au congrès !

¹⁵ Cette exclamation « **L'UNEF vit, l'UNEF vivra !** » va devenir au cours des décennies suivantes un slogan récurrent de l'UNEF -AJS puis de ses divers élargissements, jusqu'à devenir celui de « l'UNEF réunifiée » des années 2000 ; il sera notamment ovationné au « congrès du centenaire » en 2007.

¹⁶ En effet, contrairement à ce qui s'était passé au congrès de Marseille, la **Commission de contrôle** de l'UNEF, dont le rôle a été important dans la préparation du Congrès d'Orléans, et qui est présidée par le conseiller juridique de l'UNEF, Henri COUDY, est désormais représentative des trois courants principaux qui se sont affrontés à ce Congrès ; elle comprend Marc GENTES et Jean-Laurent CASCARANO pour le BN-UNEF / ESU, Michel SERAC pour l'AJS et Guy KONOPNICKI pour l'Unef-Renouveau ; elle a été élue à l'unanimité, ce qui n'est pas sans signification en janvier 1971.

¹⁷ ou l'AJS/US dispose automatiquement de la majorité relative, sur la base des mandats du congrès d'Orléans (cf fiche ad hoc), dès lors que les structures HR, puis ESU n'interviennent plus ; mais elle met la légalité apparente de son côté

¹⁸ en faisant cette proposition, l'AJS sait bien qu'elle se dote de la majorité d'emblée puisqu'elle sait que les 4 représentants qu'elle prévoit pour le BN sortant ne siègeront pas

Dans ces conditions, c'est cette "**délégation permanente**", décidée par le seul courant AJS/US et, dans les faits, composée uniquement par lui¹⁹, qui se réunit le 13 janvier et « *constate l'absence des deux responsables du courant UNEF-renouveau Fayseylberg (sic²⁰) et Pommier* » ; elle se répartit les rôles : Michel SERAC en devient président.

Pour parachever sa main-mise sur la préparation du congrès, **l'AJS/US** avait fait voter au Collectif National (par 628 voix pour et 320 contre, évidemment) la tenue à **DIJON** (AG contrôlée par elle) de son **59^{ème} Congrès de l'UNEF**

Dès lors, le processus de scission est consommé ; **l'UNEF-renouveau** refuse de reconnaître la délégation permanente, et forte de ses relations syndicales cégétistes, se lance parallèlement dans la préparation de son propre **59^{ème} congrès de l'UNEF**, qui a finalement lieu **du 5 au 7 mars 1971 à PARIS**.

Conclusion provisoire de la pièce : des ESU en miettes

Dés la fin du premier semestre 1971 le constat d'échec de la constitution d'une fraction révolutionnaire, cette fois-ci entièrement externe à l'UNEF, est avéré ; pire, les ESU eux-mêmes, en tant qu'organisation politique nationale, n'ont pas résisté au séisme qu'a représenté la longue crise majeure du second semestre 1970. C'est ainsi que le stage national ESU prévu à Pâques est annulé²¹, de même que celui de septembre²²; de même, les réunions régionales²³ décidées par le BN du PSU ne parviennent pas à revitaliser les ESU ; désormais pendant quelque temps les étudiants du PSU ne vont plus compter en tant que véritable force dans le paysage politique étudiant !²⁴

¹⁹ « *les camarades SERAC, NESTERENKO et Pierrette BLOCH* »

²⁰ Il s'agit de Roger Faynzylberg

²¹ Circulaire signée par Louis ADAM « pour le groupe de travail du BN » ; elle se termine par l'alinéa suivant (souligné dans le texte) : « Il est impossible de continuer à travailler dans les conditions artisanales où nous sommes »

²² Circulaire ADAM-SALMON du 29 août 1971 annulant, faute de participants (« une vingtaine à ce jour ») le stage prévu pour la première quinzaine de septembre et mentionnant « l'échec total du stage de juillet ».

²³ Elles sont dénommées « Conférences régionales étudiantes », ces réunions ont à leur ordre du jour les points suivants :

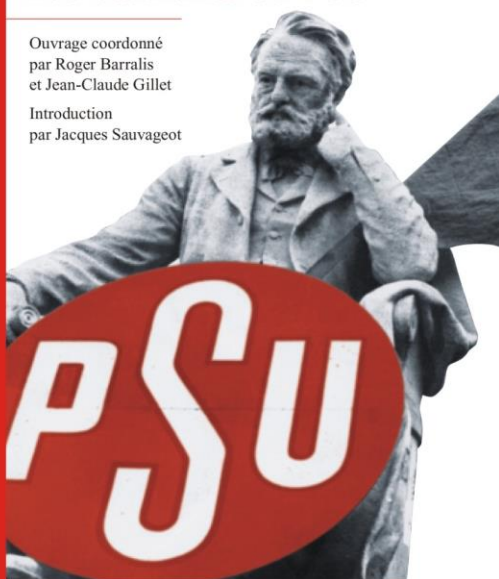
- réorganisation du secteur étudiant du parti ;
- réorganisation du mouvement de masse ;
- stratégie universitaire du Parti.

²⁴ C'est ce que reconnaîtra bien plus tard le Bureau National du PSU, lorsqu'il conclura en février 1975 sa « déclaration sur les problèmes étudiants » en écrivant : « ...il est aujourd'hui possible de renforcer considérablement notre influence dans **ce secteur qui pendant plusieurs années a été quelque peu déserté** » (souligné NDLR)

Au cœur des luttes des années soixante Les étudiants du PSU

Ouvrage coordonné
par Roger Barralis
et Jean-Claude Gillet

Introduction
par Jacques Sauvageot



Une utopie porteuse d'avenir ?

PUBLISUD

Vous pouvez revenir sur les conditions politiques de cette histoire en lisant le livre « Au cœur des luttes des années soixante, les étudiants du PSU » publié en 2010



Une des nombreuses réunions de préparation du livre le 19 septembre 2009

Pour rejoindre l'association ESU, merci de renvoyer par la poste le formulaire ci-dessous rempli et accompagné d'un chèque de 10 euros à l'adresse de l'association :

Association ESU-PSU et UNEF années soixante – 40 rue de Malte – 75011 Paris

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Téléphone : Téléphone portable :

J'adhère à l'association en 2020

Je joins un chèque de **10 euros** à l'ordre de : « Association ESU-PSU ET UNEF, ANNEES 60 »

Date : Signature :